

allégué que le revenu jusqu'au 1er janvier ne justifiait pas une semblable conclusion; mais, si nous calculons le revenu des douanes jusqu'à cette période, et si nous y ajoutons même \$500,000, notre estimation primitive, nous trouvons que ce montant produit presque la moitié de l'estimation de \$14,500,000 pour toute l'année. Maintenant, si nous prenons en considération le fait que nous avons probablement consommé ou qu'on a lancé sur le marché les marchandises qui ont payé le droit l'an dernier et qui appartiennent à celle-ci, nous pouvons fort bien nous attendre à recevoir, dans le dernier semestre de cette année, une somme égale à celle qui a été perçue pendant le premier semestre, \$7,250,000.

Je puis ajouter, me basant sur les états faits tous les dix jours, que nous avons perçu, dans les mois de janvier et février et les cinq premiers jours de ce mois, \$458,000 de plus que dans la période correspondante de 1879. Cela prouve clairement que nous avons consommé des marchandises importées l'année dernière, et que nous pouvons compter, pour le reste de l'année, sur une augmentation de revenus correspondante au chiffre des crédits demandés par le gouvernement.

L'estimation du revenu de l'accise, telle que basée sur l'expérience acquise jusqu'à ce jour, s'élève à 4,500,000, auxquelles il faut ajouter \$600,000 qui ont été imputées à l'année dernière mais qui appartiennent réellement à la présente, ce qui donne \$5,100,000. Ce montant n'atteint pas celui qui a été inscrit dans nos estimations il y a un an.

Je me rappelle parfaitement que l'honorable monsieur qui m'a précédé a contesté mon calcul, lorsque j'ai prétendu que les 10 centins par gallon sur les alcools rapporteraient \$100,000: le seul item du revenu qui indique une diminution jusqu'à aujourd'hui. Il peut se faire que cet honorable monsieur ait dit vrai quant aux causes de cette réduction, mais je suis porté à attribuer le fait à une autre cause, c'est-à-dire à une diminution dans la consommation des spiritueux, que celle-ci soit due à l'augmentation de l'impôt ou à un changement dans les habitudes du consommateur. Dans tous les cas, je suis certain que beaucoup sont d'avis, quelles que soient les causes qui aient amené cette diminution, que c'est l'item de revenu auquel notre population tient le moins et qui sera le moins regretté.